



Le Gouverneur de la Région du sud Félix Nguélé Nguélé a publié le 15 septembre 2020 un arrêté interdisant toutes réunions ou manifestations publiques déclarées ou non à caractère insurrectionnel sur toute l'étendue de son territoire de compétence.

Alors que des membres du bureau directoire du MRC, le parti politique de Maurice Kamto venus de Yaoundé sillonnent la Sous-préfecture d'Ebolowa 1er dans le cadre de l'organisation de la marche du 22 septembre prochain, un arrêté du Gouverneur de la Région du Sud, Félix Nguélé Nguélé daté du 15 septembre 2020 est tombé, interdisant toutes réunions, manifestations publiques déclarées ou non à caractère insurrectionnel sur toute l'étendue de la région d'origine du Chef de l'État.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

SERVICES DU GOUVERNEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

GOVERNOR'S OFFICE

GENERAL SECRETARIAT

ADMINISTRATIVE AND LEGAL
AFFAIRS DEPARTMENT

ARRETE REGIONAL N° 094 /AR/L/SG/DAAJ.DU 11.5 SEPT 2020

Portant interdiction des réunions et manifestations publiques déclarées ou non, à caractère insurrectionnel sur toute l'étendue de la Région du Sud.

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD,

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La Loi N°67/LF/9 du 12 Juin 1967 portant Organisation Générale de la Défense ;
- Vu** La Loi N°90/54 du 19 Décembre 1990 relative au Maintien de l'Ordre ;
- Vu** La Loi N°90/55 du 19 Décembre 1990 portant Régime de Réunions et Manifestations Publiques ;
- Vu** Le Décret N°77/245 du 15 Juillet 1977 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** Le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
- Vu** le Décret N°2015/469 du 23 Octobre 2015 nommant Monsieur **NGUELE NGUELE Félix** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Sud ;
- **Considérant le message porté N°003134/MFX/MINAT/CAB du 14 Septembre 2020 du Ministre de l'Administration Territoriale** prescrivant la mise en place en place d'un système de surveillance des activités des partis politiques aux tendances insurrectionnelles et le renforcement sans complaisance du maintien de l'ordre avant, pendant et après les élections régionales du 06 décembre 2020 ;
- **Considérant les nécessités de services ;**

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est interdit sur toute l'étendue de la Région du Sud et jusqu'à nouvel ordre, l'organisation de toutes réunions et manifestations publiques déclarées ou non, à caractère insurrectionnelle de nature à troubler l'ordre public.

Article 2 : Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Les Autorités Administratives et les Responsables des Forces de Maintien de l'Ordre sont chargés chacun, en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté.

Article 3 : Le présent Arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

COPIES :

- SG/SPM/YDE ;
- MINAT/YDE ;
- TOUS PREFETS/SUD ;
- TOUS FMO/SUD ;
- ARCHIVES/CHRONOS.

Ebolowa le 11.5 SEPT 2020

LE GOUVERNEUR

Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

En effet, emboîtant le pas de ses pairs, du ministre de l'AT et du ministre de la communication, le numéro un de la région du Sud ne veut prendre aucun risque ceci jusqu'à nouvel ordre. Il précise que tout contrevenant aux présentes dispositions contenues dans l'arrêté s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur. Il charge par conséquent les autorités administratives et les représentants des forces du maintien de l'ordre d'y veiller.

Toutefois, la région est relativement calme et les habitants vaquent normalement à leurs occupations. Sauf dans les réseaux sociaux où on note beaucoup d'agitation et des posts enflammés notamment sur facebook et whatsapp. Très distinctement, on note deux factions, ceux qui encouragent la marche et se disent frustrés du régime et les conservateurs qui demandent des sanctions exemplaires à tous ceux là qui descendront dans la rue le jour de la marche comme l'illustre cette publication de la célèbre sitcom Américaine « Walking Dead » posté sur whatsapp qui fait l'apologie du Bir et Maurice Kamto représenté en mort vivant.